

<https://enseignants.se-unsa.org/Rentree-2021-on-manque-de-personnels-Monsieur-Le-Ministre>



# Rentrée 2021 : on manque de personnels Monsieur le Ministre !

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : lundi 11 octobre 2021

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Le SE-Unsa écrit au ministre pour demander des informations claires et des explications sur les raisons du manque important de personnels constaté depuis la rentrée.

Qu'ils s'agissent des enseignants, des CPE, des PsyEN, des AESH ou des AED, selon les remontées des sections locales du SE-Unsa : on manque de personnels dans nos écoles, collèges et lycées ! Plus précisément, et plus préoccupant, on manque de personnels là où les supports existent pourtant.

En clair, même là où il y a des postes, il n'y ni titulaire, ni titulaire remplaçant, ni contractuel pour les occuper.

La totalité des académies disposent pourtant de listes complémentaires parmi les lauréats du CRPE, c'est aussi le cas pour d'autres concours. Nombreuses et nombreux sont également les contractuels qui attendent d'être recrutés.

Cela jette donc une suspicion sur une volonté de faire des économies. Les moyens votés en Loi de finances sont-ils réellement utilisés ?

Tous les ans depuis quatre rentrées le second degré perd des postes alors que la démographie augmente. Si le premier degré en gagne, ils sont aussitôt absorbés par les mesures tels que les dédoublements. À ce manque de postes, il est impensable que s'ajoute le manque de personnels pour pourvoir les emplois, qui plus est quand ces ressources existent.

Alors que l'année ne fait que commencer, la tension est déjà très forte. Il appartient au ministre d'expliquer les refus de recrutements possibles, et plus que tout de les autoriser !

[Lire notre courrier \(cliquez sur l'image pour agrandir\)](#)



Paris, le jeudi 6 octobre 2021

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
**Ministre de l'Éducation nationale**  
**110, rue de grenelle**  
**75007 Paris**

**Objet :** Manque de personnels dans les écoles et établissements

Monsieur le ministre,

Par ce courrier, nous vous alertons sur les difficultés importantes dans les écoles et établissements du fait du manque de personnels pour occuper les postes.

S'agit-il d'une amplification de la difficulté à trouver des ressources humaines ou s'agit-il, sans le dire, d'une volonté de faire des économies dans les académies en modérant la consommation de masse salariale ?

Selon nos remontées, un mois après la rentrée, la situation semble très dégradée dans le premier comme dans le second degré. Cela concernerait tous les types de postes : enseignants, conseillers principaux d'éducation (CPE), psychologues de l'Éducation nationale, assistants d'éducation (AED) et accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

S'agissant des missions d'enseignants et CPE en particulier, de nombreux emplois resteraient vacants et les titulaires remplaçants seraient déjà monopolisés sur des postes à l'année. Des supports de 6h prévus pour des étudiants alternants n'auraient finalement pas trouvé preneurs et seraient eux-aussi toujours vacants.

Toujours selon nos remontées, des rectorats semblent jouer la montre en ne recourant pas au recrutement sur la liste complémentaire des concours possibles pour l'ensemble des corps. Ils retarderaient également le recrutement de contractuels.

Ce n'est pas le premier bilan de rentrée, présenté en Comité technique ministériel le 20 septembre sans état des lieux chiffré, qui a permis de lever nos doutes sur une volonté de faire des économies par une consommation réelle en-dessous des dotations en emplois votées en loi de finances.

Notre souhait n'est pas de noircir le tableau, ni de cultiver la suspicion mais d'obtenir des éléments partagés de compréhension de la situation et des solutions pour assurer la continuité du service public d'éducation. Ainsi nous réitérons notre demande de procéder le plus rapidement possible à des recrutements sur les listes complémentaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

**Stéphane CROCHET**  
**Secrétaire général**

Copie à :

- M. Édouard GEFFRAY, Directeur général de l'enseignement scolaire
- M. Vincent SOETEMONT, Directeur général des ressources humaines
- Mme Isabelle BOURHIS, Conseillère sociale